

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TOUJOURS PAS TRÈS CLAIR, CE QU'EST UN STUP.

Par Profil supprimé Postée le 21/03/2011 20:42

Merci beaucoup de me répondre, mais je n'ai justement toujours pas la réponse que j'attend.

"Cependant, tous les produits répondant à ces critères ne sont pas inscrits sur cette liste."

C'est justement ça que je voudrais savoir, pourquoi certains ne sont pas inscrits sur cette liste malgré leur dangerosité et leur potentiel à induire une dépendance?

Mise en ligne le 22/03/2011

Bonjour,

Il est fort possible que les réponses que nous pouvons vous fournir ne soient pas celles que vous attendez.

Au risque de vous répéter des informations dont vous disposez déjà voici quelques précisions ou rappels sur les "stupéfiants".

Le classement d'une substance dans la liste des stupéfiants repose sur une *évaluation du potentiel d'abus et de dépendance et des risques pour la santé publique, au regard de son éventuel intérêt thérapeutique*. L'objectif étant de *limiter l'usage des stupéfiants et des psychotropes aux seules fins médicales et scientifiques et d'encadrer leur utilisation afin d'éviter tout abus ou détournement vers le trafic*.

Comme nous vous l'avons déjà indiqué, vous trouverez sur le site de l'**AFSSAPS** différentes informations concernant notamment les principes de classement des stupéfiants et psychotropes selon les conventions internationales établies par l'Organisation des Nations Unies depuis 1961.

Cordialement.
